

Avignon, le 26 FEV. 2016

NOËLLE TRINQUIER
CONSEILLÈRE DÉPARTEMENTALE
CANTON DE PERTUIS

Madame Ségolène ROYAL

Ministre de l'Écologie, du Développement durable
et de l'Énergie
Grand Arche
Tour Pascal A et B – Tour Sequoia
92055 La Défense Cedex

Nos réf. NT/AE
T : 04.90.16.22.75
@ : aurelie.escargueil@vaucluse.fr

Madame la Ministre,

Je souhaite, tout d'abord, à vous féliciter pour votre élection en tant que Présidente à la COP 21. C'était pour moi une évidence, tout comme lorsque je vous ai soutenu lors de votre élection présidentielle.

En date du 06 juillet 2015, je vous avais sollicité pour obtenir un rendez-vous afin d'évoquer quatre dossiers concernant mon canton, Pertuis en Vaucluse, qui sont :

- ✓ *Problématique du survol aérien sur le canton de Pertuis, le Sud Luberon et le Parc Naturel Régional du Luberon ;*
- ✓ *Réforme territoriale sur la gestion de l'eau : Quelle est la réponse apportée par les collectivités locales ? (ex : Syndicat Mixte Vallée Durance et Syndicat Mixte de Pertuis) ;*
- ✓ *Extension et prolongation du centre d'enfouissement technique des déchets d'Entraigues sur la Sorgue ;*
- ✓ *Économie circulaire pour un développement soutenable du territoire du Val Durance et Sud Luberon.*

J'ai été reçue le 30 septembre dernier par Monsieur Vincent JECHOUX, Conseiller en charge de la biodiversité, des paysages et de l'agroécologie, et je vous en remercie.

La rencontre a été cordiale et constructive. Du moins, ce fut mon ressenti. À ce jour, malgré son engagement à me répondre d'ici un mois, six mois ce sont écoulés et je n'ai toujours pas obtenu de réponse à mes diverses demandes, malgré ma relance du 29 janvier 2016.

.../...

.../...

Le dossier relatif aux nuisances sonores provoquées par le survol aérien est un dossier particulièrement difficile. La valse des avions civils ne cesse de continuer jour après jour, ce qui entraîne des préjudices sur le quotidien des habitants du Sud Luberon ainsi que sur l'activité touristique.

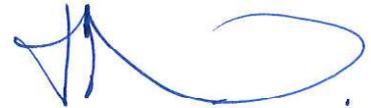
Madame la Ministre, je vous demande de m'aider à faire respecter la réglementation, afin que les habitants de mon canton et en particulier ceux des villages de Villelaure, Ansois, Pertuis et Sannes retrouvent un peu de sérénité, de tranquillité et de calme.

Je vous joins à cette lettre, deux plaintes pour le survol d'aéronefs que l'Association ADECNA Sud Luberon a recueilli.

Je vous prie de croire, Madame la Ministre, à l'assurance de ma très haute considération.

Avec tout
mon respect,

Noëlle TRINQUIER



Conseillère départementale